

**Rapport statistique sur la clientèle
des programmes d'assistance sociale**

MARS 2017

Adresse internet

www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Service de l'analyse et de l'information de gestion
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec (Québec)
G1R 4Z1

Table des matières

	Page
Taux d'assistance sociale au Québec	1
Taux d'assistance sociale pour l'ensemble de la clientèle	1
Taux d'assistance sociale selon le sexe en mars 2017	1
Tableau 1	
Statistiques sur la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages	2-3
Tableau 2	
Statistiques sur les ménages nouvellement admis aux programmes d'aide financière de dernier recours	4
Tableau 3	
Statistiques sur les adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours	5-6
Tableau 4	
Statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale	7-8
Tableau 5	
Statistiques sur les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale	9-10
Tableau 6	
Statistiques sur les adultes participant au Programme alternative jeunesse	11
Tableau 7	
Statistiques sur les adultes prestataires participant aux programmes d'aide et d'accompagnement sociale	12-13
Notes relatives aux tableaux	14-15
Lexique	16-17

TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

Taux d'assistance sociale pour l'ensemble de la clientèle¹

	Nombre de ménages	Nombre d'adultes	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre de prestataires ⁴	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
Évolution							
mars 2016	318 566	343 872	6,5%	93 483	6,1%	437 355	6,4%
avril 2016	317 908	342 971	6,5%	93 076	6,1%	436 047	6,4%
mai 2016	316 620	341 550	6,5%	92 811	6,0%	434 361	6,4%
juin 2016	314 426	339 023	6,4%	92 424	6,0%	431 447	6,3%
juillet 2016	312 673	337 012	6,4%	92 125	6,0%	429 137	6,3%
août 2016	314 225	338 708	6,4%	93 390	6,1%	432 098	6,3%
septembre 2016	313 395	337 463	6,4%	92 711	6,0%	430 174	6,3%
octobre 2016	310 017	333 759	6,3%	91 094	5,9%	424 853	6,2%
novembre 2016	307 257	330 782	6,3%	89 238	5,8%	420 020	6,2%
décembre 2016	306 485	330 023	6,2%	88 865	5,8%	418 888	6,1%
janvier 2017	307 275	330 861	6,3%	89 110	5,8%	419 971	6,2%
février 2017	307 741	331 269	6,3%	88 925	5,8%	420 194	6,2%
mars 2017	307 294	330 761	6,3%	88 766	5,8%	419 527	6,1%

En mars 2017

	Nombre de ménages	Nombre d'adultes	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre de prestataires ⁴	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
Région							
01 - Bas-Saint-Laurent	7 576	8 174	6,8%	1 357	4,1%	9 531	6,2%
02 - Saguenay - Lac-St-Jean	10 797	11 498	6,7%	2 046	4,3%	13 544	6,2%
03 - Capitale-Nationale	20 232	21 366	4,6%	4 204	3,4%	25 570	4,3%
04 - Mauricie	14 754	15 729	9,7%	3 778	9,0%	19 507	9,5%
05 - Estrie	13 519	14 605	7,4%	3 699	6,3%	18 304	7,1%
06 - Île-de-Montréal	93 601	102 295	7,7%	34 255	9,5%	136 550	8,1%
07 - Outaouais	15 070	16 244	6,4%	5 142	6,7%	21 386	6,5%
08 - Abitibi-Témiscamingue	4 956	5 281	5,7%	1 180	4,1%	6 461	5,3%
09 - Côte-Nord	2 767	2 935	5,0%	642	3,7%	3 577	4,7%
10 - Nord-du-Québec	1 034	1 109	4,0%	490	3,5%	1 599	3,8%
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4 402	4 845	8,7%	855	6,4%	5 700	8,3%
12 - Chaudières-Appalaches	9 933	10 508	4,0%	1 917	2,4%	12 425	3,7%
13 - Laval	10 795	11 899	4,4%	3 660	4,3%	15 559	4,4%
14 - Lanaudière	16 089	17 252	5,4%	4 641	4,7%	21 893	5,2%
15 - Laurentides	18 830	20 123	5,2%	4 857	4,3%	24 980	5,0%
16 - Montérégie	45 002	48 193	5,0%	13 388	4,5%	61 581	4,9%
17 - Centre-du-Québec	9 808	10 494	7,1%	2 631	5,8%	13 125	6,8%
99 - Central ²	8 129	8 211		24		8 235	

Taux d'assistance sociale selon le sexe³ en mars 2017

	Nombre d'adultes	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre de prestataires ⁴	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
HOMMES : Ensemble du Québec	177 441	6,6%	45 339	5,8%	222 780	6,4%

Région	Nombre d'adultes	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre de prestataires ⁴	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
01 - Bas-Saint-Laurent	4 491	7,4%	686	4,0%	5 177	6,7%
02 - Saguenay - Lac-St-Jean	6 178	7,0%	1 061	4,3%	7 239	6,4%
03 - Capitale-Nationale	11 913	5,0%	2 110	3,4%	14 023	4,7%
04 - Mauricie	8 565	10,4%	1 947	8,9%	10 512	10,1%
05 - Estrie	8 023	8,0%	1 913	6,3%	9 936	7,6%
06 - Île-de-Montréal	54 510	8,1%	17 434	9,5%	71 944	8,4%
07 - Outaouais	8 556	6,8%	2 657	6,8%	11 213	6,8%
08 - Abitibi-Témiscamingue	2 819	5,8%	584	3,9%	3 403	5,4%
09 - Côte-Nord	1 612	5,3%	336	3,7%	1 948	5,0%
10 - Nord-du-Québec	608	4,3%	260	3,6%	868	4,1%
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	2 610	9,4%	443	6,6%	3 053	8,8%
12 - Chaudières-Appalaches	5 619	4,2%	981	2,4%	6 600	3,8%
13 - Laval	6 036	4,5%	1 834	4,2%	7 870	4,4%
14 - Lanaudière	9 004	5,6%	2 388	4,7%	11 392	5,4%
15 - Laurentides	10 881	5,6%	2 463	4,2%	13 344	5,3%
16 - Montérégie	25 476	5,2%	6 875	4,5%	32 351	5,1%
17 - Centre-du-Québec	5 620	7,4%	1 352	5,8%	6 972	7,0%
99 - Central ²	4 920		15		4 935	

	Nombre d'adultes	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre de prestataires ⁴	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
FEMMES : Ensemble du Québec	153 320	5,9%	43 420	5,8%	196 740	5,9%

Région	Nombre d'adultes	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre de prestataires ⁴	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
01 - Bas-Saint-Laurent	3 683	6,2%	671	4,2%	4 354	5,8%
02 - Saguenay - Lac-St-Jean	5 320	6,4%	985	4,2%	6 305	5,9%
03 - Capitale-Nationale	9 453	4,1%	2 094	3,5%	11 547	4,0%
04 - Mauricie	7 164	8,9%	1 831	9,0%	8 995	8,9%
05 - Estrie	6 582	6,7%	1 786	6,3%	8 368	6,6%
06 - Île-de-Montréal	47 785	7,3%	16 819	9,6%	64 604	7,7%
07 - Outaouais	7 688	6,1%	2 485	6,7%	10 173	6,2%
08 - Abitibi-Témiscamingue	2 462	5,5%	596	4,2%	3 058	5,2%
09 - Côte-Nord	1 323	4,6%	306	3,6%	1 629	4,4%
10 - Nord-du-Québec	501	3,7%	230	3,4%	731	3,6%
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	2 235	8,1%	412	6,3%	2 647	7,7%
12 - Chaudières-Appalaches	4 889	3,9%	934	2,4%	5 823	3,5%
13 - Laval	5 863	4,3%	1 826	4,3%	7 689	4,3%
14 - Lanaudière	8 248	5,2%	2 251	4,7%	10 499	5,1%
15 - Laurentides	9 242	4,9%	2 394	4,3%	11 636	4,7%
16 - Montérégie	22 717	4,7%	6 513	4,5%	29 230	4,7%
17 - Centre-du-Québec	4 874	6,8%	1 278	5,8%	6 152	6,5%
99 - Central ²	3 291		9		3 300	

TABLEAU 1
Statistiques sur la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages
Ensemble du Québec

	Nombre de ménages ¹	Variation annuelle	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	Variation annuelle	Prestation moyenne versée ²	Prestation totale versée ²
Évolution								
mars 2016	318 233	-1,8%	343 538	93 483	437 021	-2,6%	760,81 \$	242 113 332,04 \$
avril 2016	317 602	-1,9%	342 664	93 076	435 740	-2,6%	760,37 \$	241 494 316,92 \$
mai 2016	316 339	-1,8%	341 268	92 811	434 079	-2,5%	759,76 \$	240 340 250,87 \$
juin 2016	314 184	-1,6%	338 781	92 424	431 205	-2,2%	763,30 \$	239 817 193,61 \$
juillet 2016	312 462	-1,7%	336 801	92 125	428 926	-2,2%	765,38 \$	239 151 403,80 \$
août 2016	314 029	-0,8%	338 512	93 390	431 902	-1,2%	779,77 \$	244 870 528,22 \$
septembre 2016	313 219	-0,8%	337 287	92 711	429 998	-1,3%	762,10 \$	238 703 463,22 \$
octobre 2016	309 854	-1,1%	333 596	91 094	424 690	-1,6%	763,12 \$	236 456 605,37 \$
novembre 2016	307 108	-2,1%	330 633	89 238	419 871	-2,6%	761,88 \$	233 979 802,61 \$
décembre 2016	306 351	-2,7%	329 889	88 865	418 754	-3,3%	762,22 \$	233 507 553,89 \$
janvier 2017	307 155	-3,0%	330 741	89 110	419 851	-3,6%	769,72 \$	236 424 560,30 \$
février 2017	307 635	-3,3%	331 163	88 925	420 088	-3,9%	770,01 \$	236 882 694,48 \$
mars 2017	307 198	-3,5%	330 665	88 766	419 431	-4,0%	769,55 \$	236 405 325,88 \$
(e) avril 2017	305 600	-3,8%	328 800	88 100	416 900	-4,3%	770,00 \$	235 312 000,00 \$
(e) mai 2017	304 300	-3,8%	327 300	87 800	415 100	-4,4%	770,00 \$	234 311 000,00 \$

	Nombre de ménages ¹	Proportion	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	Proportion	Prestation moyenne versée ²	Prestation totale versée ²
En mars 2017	307 198	100,0%	330 665	88 766	419 431	100,0%	769,55 \$	236 405 325,88 \$
Programme								
Programme d'aide sociale	179 921	58,6%	196 149	80 054	276 203	65,9%	687,55 \$	123 704 347,63 \$
Programme de solidarité sociale	127 277	41,4%	134 516	8 712	143 228	34,1%	885,48 \$	112 700 978,25 \$
Situation familiale								
Personnes seules	247 431	80,5%	247 431		247 431	59,0%	747,60 \$	184 979 976,95 \$
Couples sans enfants	10 389	3,4%	20 778		20 778	5,0%	1 095,51 \$	11 381 239,94 \$
Familles monoparentales	35 620	11,6%	35 620	58 657	94 277	22,5%	729,62 \$	25 988 957,73 \$
Couples avec enfants	13 078	4,3%	26 156	30 109	56 265	13,4%	1 063,95 \$	13 914 304,27 \$
Conjoint d'étudiant	680	0,2%	680		680	0,2%	207,13 \$	140 847,00 \$
Type de résidence								
Locataire	141 030	45,9%	157 627	60 011	217 638	51,9%	766,03 \$	108 032 760,69 \$
Locataire HLM ou coopérative	33 895	11,0%	37 436	18 071	55 507	13,2%	788,63 \$	26 730 710,60 \$
Chambreur ou pensionnaire	115 507	37,6%	116 733	7 599	124 332	29,6%	776,53 \$	89 695 083,18 \$
Temporairement sans adresse ²	2 937	1,0%	2 944	11	2 955	0,7%	724,41 \$	2 127 589,87 \$
Propriété	10 372	3,4%	12 468	3 074	15 542	3,7%	768,54 \$	7 971 256,70 \$
En hébergement	3 457	1,1%	3 457		3 457	0,8%	534,55 \$	1 847 924,83 \$
Région								
01 - Bas-Saint-Laurent	7 574	2,5%	8 172	1 357	9 529	2,3%	793,40 \$	6 009 193,06 \$
02 - Saguenay - Lac-St-Jean	10 793	3,5%	11 494	2 046	13 540	3,2%	770,23 \$	8 313 144,87 \$
03 - Capitale-Nationale	20 227	6,6%	21 361	4 204	25 565	6,1%	768,59 \$	15 546 323,94 \$
04 - Mauricie	14 747	4,8%	15 722	3 778	19 500	4,6%	769,04 \$	11 341 012,12 \$
05 - Estrie	13 518	4,4%	14 604	3 699	18 303	4,4%	783,79 \$	10 595 231,15 \$
06 - Île-de-Montréal	93 584	30,5%	102 278	34 255	136 533	32,6%	768,26 \$	71 896 983,46 \$
07 - Outaouais	15 066	4,9%	16 240	5 142	21 382	5,1%	763,39 \$	11 501 172,31 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	4 952	1,6%	5 277	1 180	6 457	1,5%	768,68 \$	3 806 511,72 \$
09 - Côte-Nord	2 766	0,9%	2 934	642	3 576	0,9%	766,50 \$	2 120 149,78 \$
10 - Nord-du-Québec	1 034	0,3%	1 109	490	1 599	0,4%	736,53 \$	761 569,88 \$
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4 398	1,4%	4 841	855	5 696	1,4%	804,20 \$	3 536 855,55 \$
12 - Chaudières-Appalaches	9 929	3,2%	10 504	1 917	12 421	3,0%	782,63 \$	7 770 750,13 \$
13 - Laval	10 793	3,5%	11 897	3 660	15 557	3,7%	784,77 \$	8 469 984,99 \$
14 - Lanaudière	16 080	5,2%	17 243	4 641	21 884	5,2%	761,55 \$	12 245 689,78 \$
15 - Laurentides	18 822	6,1%	20 115	4 857	24 972	6,0%	759,49 \$	14 295 214,63 \$
16 - Montérégie	44 985	14,6%	48 176	13 388	61 564	14,7%	775,89 \$	34 903 447,49 \$
17 - Centre-du-Québec	9 801	3,2%	10 487	2 631	13 118	3,1%	768,88 \$	7 535 821,76 \$
99 - Central ³	8 129	2,6%	8 211	24	8 235	2,0%	708,12 \$	5 756 269,28 \$

	Nombre de ménages ¹	Proportion	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	Proportion	Prestation moyenne versée ²	Prestation totale versée ²
Clientèle supplémentée⁴								
Allocations d'aide à l'emploi	7 094	8,1%	7 378	5 651	13 029	10,8%	695,75 \$	4 935 644,34 \$
Allocations de soutien	2 919	3,3%	2 919	432	3 351	2,8%	904,12 \$	2 639 140,15 \$
Revenus de travail ⁵	15 314	17,5%	15 412	7 498	22 910	19,1%	654,61 \$	10 024 754,28 \$
Prestations d'assurance-emploi	872	1,0%	875	252	1 127	0,9%	507,39 \$	442 448,44 \$
Contribution parentale	905	1,0%	905		905	0,8%	406,94 \$	368 281,69 \$
Pension alimentaire	9 674	11,0%	9 678	16 161	25 839	21,5%	626,93 \$	6 064 966,61 \$
Régime de rentes du Québec - invalidité	11 892	13,6%	11 910	597	12 507	10,4%	289,33 \$	3 440 752,22 \$
Régime de rentes du Québec - retraite	33 650	38,4%	34 398	1 346	35 744	29,7%	729,02 \$	24 531 477,67 \$
Alternative jeunesse			1		1	0,0%		
Revenus d'autres sources	12 976	14,8%	12 792	2 321	15 113	12,6%	683,79 \$	8 872 859,48 \$
TOTAL DISTINCT⁶	87 556	100,0%	89 431	30 723	120 154	100,0%	652,03 \$	57 089 349,72 \$

(e) = Données estimées.

TABLEAU 1 - SUITE
Statistiques sur la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages
Ensemble du Québec

	Programme d'aide sociale					Programme de solidarité sociale				TOTAL pour Aide financière de dernier recours
	Prestations de base ^s	Allocation pour contraintes temporaires ^s	Allocation mixte	TOTAL	Variation annuelle	Allocation de solidarité sociale	Prestation de base Hébergés	TOTAL	Variation annuelle	
Évolution										
mars 2016	128 309	60 494	2 222	191 025	-2,8%	124 644	2 564	127 208	-0,1%	318 233
avril 2016	127 705	60 441	2 212	190 358	-3,0%	124 656	2 588	127 244	-0,1%	317 602
mai 2016	126 557	60 330	2 170	189 057	-3,0%	124 721	2 561	127 282	0,0%	316 339
juin 2016	124 440	60 145	2 149	186 734	-2,9%	124 872	2 578	127 450	0,3%	314 184
juillet 2016	122 890	60 049	2 131	185 070	-3,1%	124 796	2 596	127 392	0,5%	312 462
août 2016	124 393	60 239	2 139	186 771	-1,7%	124 671	2 587	127 258	0,5%	314 029
septembre 2016	124 520	59 522	2 126	186 168	-1,6%	124 445	2 606	127 051	0,2%	313 219
octobre 2016	124 174	57 018	2 069	183 261	-1,9%	124 265	2 328	126 593	0,1%	309 854
novembre 2016	121 442	56 844	2 080	180 366	-3,6%	124 322	2 420	126 742	0,0%	307 108
décembre 2016	120 355	57 053	2 114	179 522	-4,6%	124 348	2 481	126 829	-0,0%	306 351
janvier 2017	120 791	57 160	2 102	180 053	-5,1%	124 605	2 497	127 102	0,0%	307 155
février 2017	121 178	57 115	2 117	180 410	-5,6%	124 720	2 505	127 225	0,1%	307 635
mars 2017	120 594	57 202	2 125	179 921	-5,8%	124 778	2 499	127 277	0,1%	307 198
(e) avril 2017	118 900	57 400	2 100	178 400	-6,3%	124 700	2 500	127 200	-0,0%	305 600
(e) mai 2017	117 700	57 300	2 200	177 200	-6,3%	124 600	2 500	127 100	-0,1%	304 300
Total des ménages en mars 2017										
Nombre de ménages	120 594	57 202	2 125	179 921	-5,8%	124 778	2 499	127 277	0,1%	307 198
Proportion du total des ménages prestataires	39,3%	18,6%	0,7%	58,6%		40,6%	0,8%	41,4%		100,0%

Caractéristiques des ménages en mars 2017

	Programme d'aide sociale					Programme de solidarité sociale				TOTAL pour Aide financière de dernier recours
	Prestation de base (incluant les hébergés)	Alloc. pour contraintes temporaires	Alloc. mixte (2 adultes avec cont. tempo.)	TOTAL	Proportion	Alloc. de solidarité sociale	Prestations de base Hébergés	TOTAL	Proportion	
Programme										
Programme d'aide sociale	120 594	57 202	2 125	179 921	100,0%					179 921
Programme de solidarité sociale						124 778	2 499	127 277	100,0%	127 277
Situation familiale										
Personnes seules	93 472	37 749		131 221	72,9%	113 711	2 499	116 210	91,3%	247 431
Couples sans enfants	2 187	1 434	1 455	5 076	2,8%	5 313		5 313	4,2%	10 389
Familles monoparentales	15 549	16 271		31 820	17,7%	3 800		3 800	3,0%	35 620
Couples avec enfants	8 808	1 674	670	11 152	6,2%	1 926		1 926	1,5%	13 078
Conjoint d'étudiant	578	74		652	0,4%	28		28	0,0%	680
Type de résidence										
Locataire	59 988	31 584	1 343	92 915	51,6%	48 115		48 115	37,8%	141 030
Locataire HLM ou coopérative	9 421	8 289	278	17 988	10,0%	15 907		15 907	12,5%	33 895
Chambreur ou pensionnaire	45 777	14 266	217	60 260	33,5%	55 247		55 247	43,4%	115 507
Temporairement sans adresse ²	1 931	343		2 274	1,3%	663		663	0,5%	2 937
Propriété	2 519	2 720	287	5 526	3,1%	4 846		4 846	3,8%	10 372
En hébergement	958			958	0,5%		2 499	2 499	2,0%	3 457
Région										
01 - Bas-Saint-Laurent	2 081	1 345	47	3 473	1,9%	4 101		4 101	3,2%	7 574
02 - Saguenay - Lac-St-Jean	3 995	2 014	51	6 060	3,4%	4 730	3	4 733	3,7%	10 793
03 - Capitale-Nationale	7 192	3 610	89	10 891	6,1%	9 331	5	9 336	7,3%	20 227
04 - Mauricie	5 971	2 857	97	8 925	5,0%	5 813	9	5 822	4,6%	14 747
05 - Estrie	4 997	2 448	80	7 525	4,2%	5 971	22	5 993	4,7%	13 518
06 - Île-de-Montréal	43 082	18 627	768	62 477	34,7%	31 089	18	31 107	24,4%	93 584
07 - Outaouais	6 463	2 909	92	9 464	5,3%	5 600	2	5 602	4,4%	15 066
08 - Abitibi-Témiscamingue	1 734	913	23	2 670	1,5%	2 282		2 282	1,8%	4 952
09 - Côte-Nord	1 050	524	12	1 586	0,9%	1 180		1 180	0,9%	2 766
10 - Nord-du-Québec	497	215	1	713	0,4%	321		321	0,3%	1 034
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1 270	834	47	2 151	1,2%	2 246	1	2 247	1,8%	4 398
12 - Chaudières-Appalaches	2 826	1 773	70	4 669	2,6%	5 252	8	5 260	4,1%	9 929
13 - Laval	4 205	2 129	182	6 516	3,6%	4 272	5	4 277	3,4%	10 793
14 - Lanaudière	6 511	3 278	124	9 913	5,5%	6 159	8	6 167	4,8%	16 080
15 - Laurentides	7 430	3 784	129	11 343	6,3%	7 460	19	7 479	5,9%	18 822
16 - Montérégie	17 353	8 184	258	25 795	14,3%	19 163	27	19 190	15,1%	44 985
17 - Centre-du-Québec	3 928	1 758	55	5 741	3,2%	4 052	8	4 060	3,2%	9 801
99 - Central ³	9			9	0,0%	5 756	2 364	8 120	6,4%	8 129
Clientèle supplémentaire⁴										
Allocations d'aide à l'emploi	6 201	304	4	6 509	13,8%	583	2	585	1,5%	7 094
Allocations de soutien	923	21		944	2,0%	1 971	4	1 975	4,9%	2 919
Revenus de travail ⁵	8 233	3 621	282	12 136	25,7%	3 174	4	3 178	7,9%	15 314
Prestations d'assurance-emploi	469	222	14	705	1,5%	167		167	0,4%	872
Contribution parentale	817	88		905	1,9%					905
Pension alimentaire	4 131	4 049	38	8 218	17,4%	1 453	3	1 456	3,6%	9 674
Régime de rentes du Québec - invalidité	2	1	1	4	0,0%	11 878	10	11 888	29,5%	11 892
Régime de rentes du Québec - retraite	38	16 903	962	17 903	37,9%	15 486	261	15 747	39,1%	33 650
Alternative jeunesse										
Revenus d'autres sources	2 229	1 934	155	4 318	9,1%	8 639	19	8 658	21,5%	12 976
TOTAL DISTINCT ⁶	21 353	24 705	1 192	47 250	100,0%	40 006	300	40 306	100,0%	87 556

(e) = Données estimées.

TABLEAU 2
Statistiques sur les ménages nouvellement admis¹ aux programmes d'aide financière de dernier recours selon la raison de la demande
Ensemble du Québec

	Fin des prestations d'assurance-emploi	Perte d'emploi sans assurance-emploi	Prestations d'assurance-emploi insuffisante	Perte du conjoint	Fin des études à temps complet	Revenus insuffisants	En attente de revenus	Autres raisons	TOTAL	
									Nombre de ménages	Variation annuelle (Nbre de ménages)
Évolution du nombre de ménages										
mars 2016	1 191	1 101	481	295	340	1 536	41	1 469	6 454	-5,1%
avril 2016	1 028	1 018	416	281	359	1 384	45	1 418	5 949	3,2%
mai 2016	1 037	928	401	285	467	1 347	44	1 465	5 974	3,2%
juin 2016	1 100	1 083	450	383	507	1 610	60	1 706	6 899	3,9%
juillet 2016	1 039	1 141	513	357	357	1 608	62	1 672	6 749	3,8%
août 2016	1 026	1 139	503	334	348	1 485	59	1 483	6 377	7,2%
septembre 2016	909	1 078	465	312	312	1 408	62	1 553	6 099	-7,1%
octobre 2016	867	1 048	492	275	282	1 343	56	1 525	5 888	-8,2%
novembre 2016	927	1 164	602	294	335	1 550	60	1 625	6 557	-7,7%
décembre 2016	846	1 047	471	219	305	1 417	47	1 280	6 632	-14,6%
janvier 2017	939	1 235	555	275	353	1 934	48	1 099	6 438	-10,4%
février 2017	994	1 113	502	302	375	2 026	46	986	6 344	-7,7%
mars 2017	1 085	949	474	272	317	2 072	44	978	6 191	-4,1%

Clientèle totale nouvellement admise¹ en mars 2017										
Nombre de ménages	1 085	949	474	272	317	2 072	44	978	6 191	-4,1%
Proportion du total des ménages nouvellement admis	17,5%	15,3%	7,7%	4,4%	5,1%	33,5%	0,7%	15,8%	100,0%	
Nombre d'adultes	1 159	1 002	489	273	330	2 332	50	1 023	6 658	-3,7%
Nombre d'enfants	306	229	105	252	131	735	22	141	1 921	-2,0%
Nombre de prestataires	1 465	1 231	594	525	461	3 067	72	1 164	8 579	-3,4%

Caractéristiques des ménages nouvellement admis¹ en mars 2017										
	Fin des prestations d'assurance-emploi	Perte d'emploi sans assurance-emploi	Prestations d'assurance-emploi insuffisante	Perte du conjoint	Fin des études à temps complet	Revenus insuffisants	En attente de revenus	Autres raisons	TOTAL	Proportion
									Nombre de ménages	
Programme										
Programme d'aide sociale	1 024	915	458	255	307	1 773	41	813	5 586	90,2%
Programme de solidarité sociale	61	34	16	16	10	297	3	164	601	9,7%
Programme inconnu				1		2		1	4	0,1%
Type d'allocation										
Prestation de base (incluant les hébergés)	737	753	341	110	241	1 340	17	642	4 181	67,5%
Alloc. pour contraintes temporaires	279	160	115	145	64	415	23	169	1 370	22,1%
Alloc. mixte (2 adultes avec cont. tempo.)	8	2	2		2	18	1	2	35	0,6%
Alloc. de solidarité sociale	61	32	16	16	10	294	3	152	584	9,4%
Prestations de base Hébergés		2				3		12	17	0,3%
Inconnu				1		2		1	4	0,1%
Situation familiale										
Personnes seules	870	789	397	137	237	1 606	29	859	4 924	79,5%
Couples sans enfants	29	17	7		4	85	2	18	162	2,6%
Familles monoparentales	138	107	60	134	67	202	9	62	779	12,6%
Couples avec enfants	45	36	8	1	9	175	4	27	305	4,9%
Conjoint d'étudiant	3		2			4		12	21	0,3%
Type de résidence										
Locataire	633	489	263	121	154	779	20	294	2 753	44,5%
Locataire HLM ou coopérative	51	42	16	12	22	86	3	37	269	4,3%
Chambreur ou pensionnaire	314	364	165	125	132	1 092	14	434	2 640	42,6%
Temporairement sans adresse ²	6	14	11	2		36		80	149	2,4%
Propriété	67	25	8	9	9	55	7	22	202	3,3%
En hébergement	14	15	11	3		23		110	176	2,8%
Inconnue						1		1	2	0,0%
Région										
01 - Bas-Saint-Laurent	34	13	16	7	8	28	2	32	140	2,3%
02 - Saguenay - Lac-St-Jean	60	46	9	9	28	59	4	25	240	3,9%
03 - Capitale-Nationale	71	84	36	14	26	132	5	85	453	7,3%
04 - Mauricie	51	43	16	19	16	99		45	289	4,7%
05 - Estrie	45	63	23	14	19	83	2	35	284	4,6%
06 - Île-de-Montréal	272	216	130	42	101	818	13	271	1 863	30,1%
07 - Outaouais	58	52	40	19	18	106	1	41	335	5,4%
08 - Abitibi-Témiscamingue	27	14	7	12	11	14		26	111	1,8%
09 - Côte-Nord	18	10	3	2	2	19	2	12	68	1,1%
10 - Nord-du-Québec	5	10	3		1	11		10	40	0,6%
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	22	9	5	6	3	17		9	71	1,1%
12 - Chaudières-Appalaches	32	28	18	11	7	66	4	38	204	3,3%
13 - Laval	34	29	16	8	11	113	1	20	232	3,7%
14 - Lanaudière	55	46	35	18	12	90	4	30	290	4,7%
15 - Laurentides	110	86	36	30	11	59	1	96	429	6,9%
16 - Montérégie	152	156	68	47	41	245	4	157	870	14,1%
17 - Centre-du-Québec	38	43	13	14	2	63	1	27	201	3,2%
99 - Central ³	1	1				50		19	71	1,1%

TABLEAU 6* - Statistiques sur les adultes participant au Programme alternative jeunesse

Ensemble du Québec

	Nombre d'adultes avec ou sans allocation jeunesse ¹	Adultes avec allocation jeunesse ²				Nombre d'adultes avec allocation jeunesse ²	Variation annuelle
		Sans contraintes	Contraintes temporaires	Contraintes sévères	Inconnue		
Évolution							
mars 2016	426	157	44		141	342	-72,9%
avril 2016	389	142	41		129	312	-71,9%
mai 2016	356	129	38		119	286	-71,6%
juin 2016	312	114	34		98	246	-72,5%
juillet 2016	257	102	29		84	215	-72,0%
août 2016	233	98	30		74	202	-72,6%
septembre 2016	213	86	27		66	179	-70,2%
octobre 2016	195	82	25		58	165	-69,6%
novembre 2016	181	79	23		49	151	-70,0%
décembre 2016	165	69	21		47	137	-69,4%
janvier 2017	139	60	20		42	122	-71,2%
février 2017	121	53	16		38	107	-72,1%
mars 2017	111	7			90	97	-71,6%
Total des adultes en mars 2017							
Nombre d'adultes	111	7			90	97	-71,6%
Proportion du total des adultes avec allocation jeunesse		7,2%			92,8%	100,0%	

	Demandeurs d'asile	NHC - moins de 5 ans	NHC - 5 ans et plus	Total Nés hors du Canada	Femmes	Hommes	Durée consécutive de moins de 2 ans à AJ	Âge moyen (années)	Durée cumulative moyenne à AJ (mois)	Allocation moyenne ³
Évolution										
mars 2016		22	20	42	200	142	61	21,0	38,5	684,25 \$
avril 2016		21	17	38	183	129	55	21,0	39,5	691,65 \$
mai 2016		18	18	36	170	116	50	21,1	40,5	846,22 \$
juin 2016		17	15	32	143	103	46	21,2	40,5	658,26 \$
juillet 2016		15	13	28	122	93	38	21,3	41,0	694,77 \$
août 2016		15	12	27	115	87	35	21,3	41,6	819,41 \$
septembre 2016		11	12	23	98	81	29	21,4	43,0	689,35 \$
octobre 2016		10	11	21	95	70	25	21,4	43,8	868,38 \$
novembre 2016		10	10	20	87	64	21	21,3	45,4	691,82 \$
décembre 2016		9	10	19	78	59	18	21,3	46,7	650,92 \$
janvier 2017		9	8	17	68	54	17	21,4	47,1	842,56 \$
février 2017		8	7	15	62	45	16	21,4	47,8	685,21 \$
mars 2017		8	6	14	56	41	12	22,3	49,0	693,36 \$
Total des adultes en mars 2017										
Nombre d'adultes		8	6	14	56	41	12	22,3	49,0	693,36 \$
Proportion du total des adultes avec allocation jeunesse		8,2%	6,2%	14,4%	57,7%	42,3%	12,4%			

* Ce tableau a été modifié dans le but de protéger la confidentialité des renseignements en raison du petit nombre de participants au Programme alternative jeunesse.

TABLEAU 7 (SUITE) - Statistiques sur les adultes prestataires participant aux programmes d'aide et d'accompagnement sociale (PAAS)¹

Ensemble du Québec

	Demandeurs d'asile	NHC - moins de 5 ans	NHC - 5 ans et plus	Total Nés hors du Canada	Femmes	Hommes	Moins de 25 ans	Durée consécutive de moins de 2 ans	Âge moyen (années)	Durée cumulative moyenne (mois)
Evolution										
mars 2016		32	294	326	1 276	1 509	296	440	40,5	173,9
avril 2016		38	292	330	1 287	1 533	290	444	40,5	174,4
mai 2016		36	300	336	1 295	1 529	288	439	40,4	173,3
juin 2016		39	314	353	1 300	1 533	279	453	40,7	174,8
juillet 2016		37	292	329	1 193	1 422	209	406	41,3	178,1
août 2016		32	263	295	1 044	1 310	180	351	41,4	177,3
septembre 2016		35	268	303	1 090	1 363	209	359	40,9	174,9
octobre 2016		41	300	341	1 244	1 516	271	422	40,6	174,2
novembre 2016		39	312	351	1 302	1 531	274	414	40,7	174,2
décembre 2016	1	38	326	365	1 321	1 574	285	437	40,7	173,7
janvier 2017		40	340	380	1 348	1 571	292	459	40,7	172,8
février 2017		39	334	373	1 320	1 564	284	455	40,8	173,5
mars 2017		40	336	376	1 344	1 565	283	464	40,7	172,4
Total des adultes en mars 2017										
Nombre d'adultes		40	336	376	1 344	1 565	283	464	40,7	172,4
Proportion du total des adultes prestataires		1,4%	11,6%	12,9%	46,2%	53,8%	9,7%	16,0%		

Caractéristiques des adultes en mars 2017

	Demandeurs d'asile	NHC - moins de 5 ans	NHC - 5 ans et plus	Total Nés hors du Canada	Femmes	Hommes	Moins de 25 ans	Durée consécutive de moins de 2 ans	Âge moyen (années)	Durée cumulative moyenne (mois)	
Situation familiale											
Personnes seules		12	273	285	1 083	1 496	263	398	40,6	174,3	
Couples sans enfants		4	6	10	57	36	4	13	45,1	221,0	
Familles monoparentales		11	34	45	158	16	11	38	39,1	140,1	
Couples avec enfants		13	23	36	46	17	5	15	42,7	115,5	
Sexe											
Hommes		15	158	173		1 565	163	259	39,9	164,6	
Femmes		25	178	203	1 344		120	205	41,6	181,6	
Âge											
Moins de 20 ans			1	1	14	19	33	32	18,5	12,9	
De 20 à 24 ans		2	10	12	106	144	250	60	22,4	44,8	
De 25 à 29 ans		3	27	30	150	191		65	26,9	78,1	
De 30 à 34 ans		4	41	45	148	236		75	32,0	115,4	
De 35 à 39 ans		6	47	53	176	224		58	37,0	155,6	
De 40 à 44 ans		5	43	48	150	162		44	41,9	177,3	
De 45 à 49 ans		8	54	62	170	174		44	47,2	221,3	
De 50 à 54 ans			58	58	203	194		40	52,0	261,1	
55 ans et plus		12	55	67	227	221		46	57,9	271,6	
35 ans et moins		9	88	97	448	638	283	243	28,0	85,9	
36 ans et plus		31	248	279	896	927		221	48,3	224,0	
Niveau de scolarité atteint²											
Primaire		10	47	57	170	169	37	39	40,8	201,0	
Secondaire I à IV		2	80	82	490	601	145	152	38,9	183,9	
Secondaire V		5	91	96	336	392	52	138	41,6	169,3	
Collégiale		1	38	39	155	172	9	57	42,4	149,1	
Universitaire		5	52	57	101	121	1	44	46,8	147,4	
Inconnue		17	28	45	92	110	39	34	37,0	139,2	
Diplôme maximum obtenu											
Aucun diplôme		13	161	174	734	857	198	224	39,7	187,0	
Secondaire - DES		4	58	62	264	311	37	110	40,7	162,7	
Secondaire - DEP			8	8	47	46	3	20	44,0	170,6	
Secondaire - ASP			2	2	8	5		2	45,6	233,2	
Collégial - AEC			7	7	21	26		7	45,2	146,7	
Collégial - DEC général			18	18	74	89	2	25	44,0	150,2	
Collégial - DEC professionnel			8	8	14	22		9	45,8	162,0	
Universitaire - Certificat		4	19	23	45	47		19	46,9	140,0	
Universitaire - Baccalauréat		1	5	6	11	10		2	48,7	132,1	
Inconnu		18	50	68	126	152	43	46	39,1	139,7	
Durée cumulative											
De 2 à 5 mois					2	4	6	6	18,8	4,2	
De 6 à 11 mois		2	2	4	11	12	18	23	23,2	8,0	
De 12 à 23 mois		21	12	33	62	67	49	129	31,0	18,0	
De 24 à 47 mois		15	43	58	121	167	101	83	32,4	35,8	
De 48 à 119 mois		2	122	124	324	433	109	113	34,2	83,7	
120 mois et plus			157	157	824	882		110	46,0	249,4	
Types de contraintes à l'emploi											
Sans contraintes		25	103	128	424	396	97	216	40,8	142,9	
Contraintes temporaires			12	20	32	88	32	11	36	45,8	150,1
Contraintes sévères		3	210	213	816	1 131	175	211	40,2	185,6	
Conjoints sans contraintes sévères			3	3	16	6		1	47,2	233,3	
Région											
01 - Bas-Saint-Laurent					29	27	7	12	43,2	221,1	
02 - Saguenay - Lac-St-Jean			2	2	92	107	19	38	39,5	178,3	
03 - Capitale-Nationale		1	14	15	83	147	23	39	39,5	157,6	
04 - Mauricie			2	2	85	56	13	15	41,5	198,0	
05 - Estrie		8	10	18	50	64	12	27	39,2	142,2	
06 - Île-de-Montréal		30	250	280	418	524	53	154	42,9	168,5	
07 - Outaouais			9	9	60	76	14	21	37,4	151,3	
08 - Abitibi-Témiscamingue					19	40	11	11	39,8	189,1	
09 - Côte-Nord					9	7	2	1	44,3	214,2	
10 - Nord-du-Québec					4	1	2		26,2	105,0	
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine					24	9	3	3	40,6	225,6	
12 - Chaudières-Appalaches			4	4	45	47	7	6	41,5	180,2	
13 - Laval			11	11	45	44	8	11	40,3	188,5	
14 - Lanaudière			6	6	54	56	5	15	40,8	196,0	
15 - Laurentides			2	2	85	75	16	22	40,6	182,8	
16 - Montérégie			21	21	158	180	43	43	40,1	175,1	
17 - Centre-du-Québec		1	1	2	61	48	41	36	31,8	97,6	
99 - Central ³			4	4	23	57	4	10	39,9	219,7	

Notes relatives aux tableaux

Tableau : Taux d'assistance sociale au Québec

1. Le calcul du taux d'assistance sociale a été revu pour y inclure, avec les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, les participants au Programme alternative jeunesse qui ont une allocation jeunesse. Cette correction du taux d'assistance sociale, rétroactive à avril 2007, fait référence aux 3 programmes d'assistance sociale.
2. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
3. L'addition du nombre d'enfants prestataires de sexe masculin et du nombre d'enfants prestataires de sexe féminin peut être inférieure au total des enfants prestataires tout sexe confondu étant donné l'absence de renseignement sur le sexe pour certains enfants prestataires. Conséquemment, l'addition du nombre de prestataires pour les hommes et les femmes est inférieure au total des prestataires tout sexe confondu.
4. Aux fins de calcul du taux d'assistance sociale, les individus qui, pour une même période, étaient prestataires aux programmes d'aide financière de dernier recours et participaient au Programme alternative jeunesse sont dénombrés juste une fois.

Tableau 1

1. Représentent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré, que ce soit au programme d'aide sociale ou au programme de solidarité sociale.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.
3. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
4. Dossiers pour lesquels un revenu d'une valeur supérieure à 2 \$ est déclaré pour le mois.
5. Depuis le mois d'avril 2007, les prestataires recevant des revenus de subventions salariales sont dénombrés avec ceux recevant des revenus de travail.
6. Dénombrer les dossiers distinctement (une seule fois), même si ces derniers déclarent plus d'un type de revenu pour le mois.
7. Depuis le mois de juillet 2011, le Ministère ne verse plus l'ajustement pour la TVQ ce qui entraîne une baisse de la prestation moyenne. Celui-ci a été remplacé par le crédit d'impôt pour la solidarité qui est versé par Revenu Québec.
8. En raison des modifications réglementaires touchant le Programme d'aide sociale, on observe une augmentation significative en octobre 2013 des ménages avec prestation de base et une importante diminution des ménages avec allocation pour contraintes temporaires.

Tableau 2

1. Désignent le nombre de demandes de prestations d'aide financière de dernier recours acceptées pour ce mois, qu'il y ait ou non versement pour le mois courant. Toutefois, un ménage nouvellement admis sera dénombré dans l'ensemble des ménages actifs seulement s'il a reçu une prestation.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.

3. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 3

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 4

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme d'aide sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. La baisse du nombre d'adultes prestataires pour contrainte temporaire pour enfants à charge âgés de moins de 5 ans, observée à partir du mois d'octobre 2013, est due aux modifications réglementaires concernant les couples prestataires avec enfants à charge âgés de moins de 5 ans en lien avec cette contrainte.
4. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ajout de la contrainte temporaire pour enfant handicapé entraîne une diminution du nombre d'adultes sans contraintes, d'adultes présentant une contrainte pour enfant à charge ou de ceux ayant une contrainte temporaire de la catégorie « autres ».
5. Cette catégorie inclue également les prestataires âgés de 55 à 57 ans qui ont conservé leur contrainte temporaire en raison de l'âge (droit acquis) à la suite des modifications réglementaires survenues en juillet 2013.
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 5

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme de solidarité sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 6

1. Sont dénombrés ici les adultes qui ont une participation en cours au Programme alternative jeunesse, que celle-ci ait débuté au cours du mois considéré ou avant, pourvu qu'il y ait au moins une journée d'activité dans le mois.
2. Sont dénombrés ici les adultes pour lesquels une allocation jeunesse a été versée au cours du mois considéré. Ce ne sont pas tous les participants à Alternative jeunesse qui reçoivent une telle allocation : certains reçoivent plutôt une allocation d'aide à l'emploi parce qu'ils participent à certaines mesures d'Emploi-Québec (mesure de formation, projets de préparation à l'emploi) dans le cadre de leur participation à Alternative jeunesse, tout en étant admissibles au compte de l'assurance-emploi.
3. Bien que l'allocation jeunesse soit versée aux deux semaines, l'allocation moyenne est calculée sur une base mensuelle à partir des montants versés au cours du mois. Par conséquent, l'allocation moyenne sera plus élevée s'il y a trois versements à l'intérieur d'un même mois.

Tableau 7

1. Les adultes qui participent à un Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) pour un mois donné reçoivent une allocation de soutien pour le mois suivant. Le chiffre présenté ici correspond au nombre de participants au PAAS qui reçoivent une allocation de soutien pour le mois traité.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. La région "Central" regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis le mois de mars 2004, les dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique sont regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

Lexique

Adulte

Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

Adultes ayant cumulé moins de 2 ans sans interruption

Adultes prestataires qui présentent un nombre de mois de présence à l'aide financière de dernier recours inférieur à 24 mois.

Aide financière de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes d'aide financière de dernier recours aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent. Cette aide est administrée à travers le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale.

Allocation de soutien

Aide financière versée par le Ministère aux personnes qui participent au Programme d'aide et d'accompagnement social.

Aide financière accordée

On utilise le terme « prestation » pour désigner l'aide financière accordée en vertu de chacun des programmes (ex. : prestations d'aide sociale).

Allocation d'aide à l'emploi

Aide financière versée par Emploi-Québec aux personnes qui participent à certaines mesures actives ou d'insertion sociale.

Allocation de solidarité sociale

Montant versé à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme de solidarité sociale.

Allocation jeunesse

Aide financière versée aux individus qui participent au Programme alternative jeunesse.

Allocation mixte

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque les deux membres adultes qui composent la famille présentent des contraintes temporaires à l'emploi.

Allocation pour contraintes temporaires à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille présente des contraintes temporaires à l'emploi, le second adulte ne présentant aucune contrainte à l'emploi.

Clientèle

On utilise le terme « prestataire » pour désigner la clientèle de chacun des programmes (ex. : prestataire d'aide sociale).

Clientèle suppléentée

Tout adulte bénéficiant d'une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours et qui déclare un ou plusieurs revenus d'autres sources. On retrouve, par exemple, des allocations d'aide à l'emploi, des allocations reconnues, des revenus de travail à titre de salarié ou de travailleur autonome, des prestations d'assurance-emploi, une contribution parentale.

Conjoint d'étudiant

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au postsecondaire et bénéficie du Programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne dénombre que des adultes seuls, puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

Conjoint sans contraintes sévères

Adulte prestataire du Programme de solidarité sociale qui ne présente pas de contraintes sévères à l'emploi ou pour lequel le dossier ne fait pas mention de ce type de contraintes. Ce prestataire a recours au Programme de solidarité sociale car son conjoint présente, pour sa part, des contraintes sévères à l'emploi.

Contribution parentale

Aide réputée fournie par les parents de l'adulte qui est reconnu dépendant de ceux-ci. La contribution parentale est établie en fonction de la situation financière et familiale et du nombre d'enfants à la charge des parents. Elle s'applique, s'il y a lieu, pendant une période maximale de trois ans.

Données officielles

Les données « officielles » sont produites à partir d'informations, colligées dans les systèmes, ayant fait l'objet de mises à jour pendant deux mois.

Durée de présence consécutive (sans interruption)

Nombre total de mois sans interruption, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière.

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période.

Enfant à charge

Personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. Sont dénombrés ici les enfants présents dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Estimations

Données arrondies à partir des données préliminaires pour refléter la situation du dénombrement « officiel » des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants. Seuls les ménages ayant reçu, au cours du mois, une aide financière de dernier recours sont dénombrés.

Nés hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Nouvelles admissions

Demandes d'aide, déposées au cours du mois, pour lesquelles les ménages ont été identifiés comme admissibles à l'attribution initiale. Les ménages peuvent recevoir ou non une aide financière pour le mois de la demande. Ils peuvent être admis pour la première fois ou encore effectuer un retour aux programmes d'aide financière de dernier recours.

Prestataire

Personne dont la subsistance est assurée, incluant les enfants à charge, par l'aide financière de dernier recours. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Prestation de base

Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme d'aide sociale.

Prestation de base Hébergés

Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale, que celui-ci soit prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale.

Prestation versée

Aide financière des programmes d'aide financière de dernier recours qui comprend la prestation de base, les allocations supplémentaires accordées selon le type de contraintes à l'emploi, les ajustements pour enfants à charge ainsi que les prestations spéciales. La prestation versée prend en compte également les éléments de réduction de l'aide versée, tels que les revenus et la valeur excédentaire des biens et avoirs liquides. Cette donnée apparaît à titre indicatif seulement et ne représente pas la dépense officielle du Ministère dans le cadre des programmes de base de sécurité du revenu. La Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) du Ministère assume le mandat de produire officiellement cette donnée.

Programme alternative jeunesse

Programme visant, sur une base volontaire, à soutenir les jeunes adultes âgés de moins de 25 ans qui requièrent une aide financière pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

Programme d'aide et d'accompagnement social

Programme visant à permettre aux prestataires des programmes d'aide de dernier recours de recevoir, dans le cadre de projets particuliers, un soutien et un accompagnement personnalisés pour les aider à entreprendre une démarche favorisant leur participation active à la société et les préparer adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi afin d'accéder au marché du travail.

Programmes d'aide financière de dernier recours

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale.

Programme d'aide sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise aussi à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire.

Programmes d'assistance sociale

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale et du Programme alternative jeunesse.

Programme de solidarité sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leurs conjoints. Ce programme vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes de même que leur contribution active à la société, avec le soutien et l'accompagnement qu'elles requièrent.

Demandeurs d'asile

Désignent les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et qui veulent obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada. Ce groupe comprend aussi les demandeurs d'asile qui ont été déboutés.

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées.

Taux d'assistance sociale

Proportion de la population qui bénéficie d'un des programmes d'assistance sociale, à savoir le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme alternative jeunesse. Pour le Programme alternative jeunesse, on considère seulement les participants avec une allocation jeunesse. Pour éviter tout doublement dans le dénombrement de la clientèle des programmes d'assistance sociale, les participants au Programme alternative jeunesse qui, pour une même période, étaient aussi prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont comptabilisés juste une fois.

Types de contraintes à l'emploi

Les adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont répartis selon le programme et selon quatre catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contraintes, contraintes temporaires, contraintes sévères et conjoints sans contraintes sévères.

Au Programme d'aide sociale :

- Les adultes sans contraintes sont ceux qui ne présentent aucune contrainte temporaire à l'emploi.
- Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :
 - leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
 - elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;
 - elles ont à leur charge un enfant âgé de moins de cinq ans au dernier 30 septembre;
 - elles ont à leur charge un enfant affecté par un handicap physique ou mental et admissible au supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec;
 - elles ont un « Droit acquis » en vertu du fait qu'elles sont âgées de 55 à 57 ans au moment de l'entrée en vigueur en octobre 2013 des modifications réglementaires concernant la contrainte temporaire en raison de l'âge.
 - elles ont atteint l'âge de 58 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contrainte temporaire »);
 - elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
 - elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;
 - elles sont placées en résidence d'accueil;
 - elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
 - elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.

Au Programme de solidarité sociale :

- Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.
- Les conjoints sans contraintes sévères peuvent ou non présenter une contrainte temporaire à l'emploi mais l'information précise sur leur type de contraintes à l'emploi n'est pas disponible.

Aux programmes d'aide et d'accompagnement sociale on retrouve :

- Le programme *Réussir* qui vise à faciliter l'accès aux études secondaires professionnelles ou postsecondaires pour des personnes reconnues comme ayant des contraintes sévères à l'emploi. Elles conservent ainsi leur droit à recevoir une aide financière du Programme de solidarité sociale en supplément du revenu qu'elles obtiendront du régime des prêts et bourses. La durée de participation varie selon la durée des études entreprises.
- Le Programme *Action* qui propose une intervention axée sur la progression socioprofessionnelle des prestataires de l'aide financière de dernier recours éloignées du marché du travail afin qu'ils puissent éventuellement être en mesure d'entreprendre une participation à une mesure d'aide à l'emploi et, ultimement, intégrer le marché du travail et quitter l'aide financière de dernier recours. La participation est d'une durée maximale de cinq ans consécutifs, débutant à partir du 1er jour de participation, et ce, peu importe qu'il y ait interruption avant la fin des cinq ans.

Types de diagnostics médicaux

Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale qui présentent des contraintes sévères à l'emploi sont regroupés selon plusieurs catégories de diagnostics médicaux :

- Contraintes d'ordre visuel;
- Contraintes d'ordre auditif ou au niveau de la parole;
- Contraintes au niveau intellectuel ou de l'apprentissage;
- Contraintes de l'ordre de la santé mentale;
- Contraintes d'ordre physique;
- Autres contraintes (exemple : présence d'une rente d'invalidité, adulte admis en hébergement).